

Construction en dur contre clôture

Paniaur

Bonjour

Mon voisin à construit une pièce annexe à sa maison qui est en fait une chambre

Cette chambre est collée à 30 cm de ma clôture et par rapport à la hauteur de la clôture elle dépasse de 2 mètres. Par ailleurs, le côté de la chambre donnant sur mon jardin n est couvert de lames métalliques qu à hauteur de ma clôture. Le reste du mur est à nu et m offre une magnifique couleur bleue...

Je voudrais savoir quelle est la législation en la matière ?

Par Tomdu31, le 01/06/2019 à 08:15

Merci

Cdt